

PROGRAMME DE FORMATION

RGPD : mettre sa structure en conformité avec la réglementation (100% à distance)

Objectifs de la formation

- Appréhender les obligations et les outils opérationnels du RGPD
- Savoir comment se comporter dans son organisme face au RGPD
- Devenir un DPO autonome dans la mise en place, le suivi et l'évolution du système
- Acquérir les méthodes pour la création de la cartographie et la construction des contrats

Programme

Formation 100% à distance les 10+11 mars 2022

Jour 1

Module 1 : Histoire de la protection des données et genèse du RGPD

Comprendre le cadre évolutif et les acteurs / le législateur

Frise chronologique, enchaînement des législations nationales, européennes et mondiales en la matière.

Fonctionnement national et européen des autorités de contrôles (CNIL en France)

Module 2 : Définitions et Principes

Comprendre chaque concept pour agir de façon conforme

o Définition des « données à caractère personnel » et nécessité de les protéger

o Objectif et périmètre du RGPD

o Les entreprises et les types de données concernées et les catégories particulières de données

o Les nouveaux concepts du Règlement européen : Accountability, Privacy by Design : analyse d'impacts pour l'entreprise

Module 3 : Concepts en protection des données et Droits des personnes

Intégrer la protection des données au travail et bien gérer les droits

o Les nouvelles définitions introduites par le règlement européen

o Les droits pour les personnes concernées, et nouveautés

Module 4 : Sécurité du traitement

Adopter les principes d'hygiène informatique et de sécurité Le respect du RGPD passe par le respect de l'Article 32 sur la sécurité du traitement.

o Notion de vulnérabilité, menace et risque

o Sécurité physique

o Sécurité informatique et cryptographie vulgarisée

o Tour d'horizon des exemples de quelques vulnérabilités et menaces

o Comprendre les risques en mobilité ou face au cloud

o Principes d'hygiène informatique (ANSSI, CNIL) et bonnes pratiques (normes ISO)

o Intégrer la sécurité dans son activité, ses projets et dans les appels d'offres

Jour 2

Module 5 : Cartographie des données et tenue du registre de traitements

Savoir identifier les données personnelles et tenir le registre

o Comment identifier où sont les données personnelles ?

o Méthodes pour transposer et factoriser les résultats de la cartographie pour alimenter le registre des activités de traitement.

o Pourquoi et comment maintenir le registre ?

Module 6 : Le DPO, pierre angulaire du RGPD dans les organismes

Comprendre le rôle du DPO, ses activités et ce qu'il doit surveiller

o La nomination du DPO, son rattachement dans la hiérarchie, interne ou externe

o Missions du DPO, son activité au quotidien

o Les relations du DPO avec la direction

o Les relations du DPO avec l'opérationnel, son rôle de conseil et d'alerte

Module 7 : Gestion de risques

Gérer les risques, quand et comment réaliser les analyses d'impact

o Définitions et concepts en matière de gestion de risques

o Comment apprécier un risque

o Comprendre comment gérer un risque (réduction, transfert,...)

Présentation du logiciel PIA de la CNIL, prise en main et utilisation pour un traitement.

Module 8 : Mise en conformité des organismes de tourisme via la démarche CNIL

Savoir comment gérer la mise en conformité son organisme

o Compréhension générale du RGPD (QCM final)

o Démarche de mise en conformité : étapes clés, points et démarche, gérer le projet de mise en conformité...

Module 9 : Prospective, échanges sur l'impact du RGPD

Chaque participant imagine les impacts qu'il aura et les partage

Méthodes et supports

Formation 100% à distance

Disposer d'une connexion Internet

Salle de classe virtuelle

Exercices et mise en application individuelles tout au long des modules (QCM, test...)

Etude (un cas à vivre dans une vie de DPO),

Livret aide-mémoire conservable par le stagiaire reprenant les notions fondamentales (sur la base des référentiels français et européens)

Modalités d'évaluation (Pré-Formation)

Questionnaire de positionnement en amont et recueil des attentes

Modalités d'évaluation (Post-Formation)

Validation des acquis tout au long de la session au travers de différentes études de cas

Formation sanctionnée par une attestation de fin de stage

Public

DPO, futurs DPO ou personnes en charge de la mise en conformité au sein de son organisme, disposant et utilisant excel et connaissant les bases de données de son entreprise

Prérequis

Pas de pré-requis

Durée

2,00 jour(s)

14:00 heures